

## **Adoption du projet de loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt**

### **TRANSIT salue l'adoption du projet et impatiente de voir la Caisse à l'oeuvre**

*Montréal, le 12 juin 2015* – En réaction à l'adoption du projet de loi 38 à l'Assemblée nationale, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, salue les travaux des parlementaires et est impatiente de voir le potentiel d'accélération des projets se concrétiser avec la Caisse. Si les ententes à intervenir entre Québec et la Caisse accélèrent la réalisation de projets, dégagent des budgets supplémentaires et permettent l'atteinte des objectifs collectifs de mobilité durable, il s'agit d'une bonne nouvelle.

« L'objectif du gouvernement avec ce projet de loi est le développement rapide des services de transport collectif, ce qui est tout à fait en phase avec les besoins de la région métropolitaine, le renforcement de l'économie verte et les impératifs de la lutte aux changements climatiques. Nous avons hâte d'en voir les résultats pour les citoyens », a déclaré Steven Guilbeault, cofondateur et directeur principal à Équiterre.

Certaines questions demeurent néanmoins en suspens, comme l'ont soulevé TRANSIT et Équiterre lors de leur passage en commission parlementaire. En effet, le modèle développé ne réduit en rien l'importance des investissements de l'État en transport collectif, pas plus qu'il ne donne d'assurance sur la juste tarification aux usagers, la cohérence des projets avec le réseau existant (et la tarification existante) ou la vision métropolitaine et urbaine nécessaire à la réalisation d'un réseau de transport efficace.

« Dès l'annonce de son intérêt pour un des projets proposés, la Caisse devra donner des garanties précises sur les aspects tarifaires, d'intégration des réseaux et de vision métropolitaine des transports », a réitéré Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Les commentaires de TRANSIT et Équiterre, déposés en commission parlementaire, sont disponibles sur le site <http://www.transitquebec.org/>

- 30 -

#### **À propos de TRANSIT**

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise du financement des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30 % aux transports collectifs), multiplier le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : [www.transitquebec.org](http://www.transitquebec.org).

#### **Renseignements :**

Philippe Cousineau-Morin  
514.799.1906  
[info@transitquebec.org](mailto:info@transitquebec.org)